

L'an deux mil vingt-deux, le 12 Avril 2022, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 05/04/2022 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roger Patermo

Présents : Mesdames NOVEL Régine, LAGRANGE VAN GELE Nadine, MARTIN Catherine, PERRIN GUICHERD Céline, ZAMPIN Stéphanie et Messieurs PATERMO Roger, FRATI Francis, CHENAVIER Christian, DELAHAYE Georges, PREVOST Grégory.

Absents ou excusés. : Mesdames LACHIZE-PICCINO Sandrine, GAYRAUD Stéphanie, PICCHIOTTINO Laure (**Pouvoir à PATERMO Roger**), et Messieurs AUBRUN Norbert, PIOT Roland (**Pouvoir à CHENAVIER Christian**)

Conseil municipal enregistré en audio.

Secrétaire officielle : Régine Novel

Documents distribués :

- 📄 Pages d'exécution des 3 budgets (Principal, Assainissement, Eau)
- 📄 Page d'exécution des 3 Comptes administratifs (Principal, Assainissement, Eau)
- 📄 Pages d'exécution des 3 Comptes de Gestion (Principal, Assainissement, Eau)
- 📄 Explicatifs des dépenses importantes

Préambule

Le cabinet VERDI présente le projet de PLU qui doit être arrêté ce jour
A la fin de l'exposé, M Le Maire propose de voter l'arrêté du PLU suite à la présentation
Les conseillers présents sont tous d'accord pour cette modification dans l'ordre de vote.

Délibération 9-Arrêté du PLU

Cf document de présentation VERDI

Adoptée à l'unanimité

Délibération 1 Compte administratif 2021 budget annexe assainissement

Francis Frati présente le compte administratif.

Il rappelle que les mêmes problèmes que pour le budget général existent. De nombreuses écritures n'ont pas été réalisées en 2021 et doivent être reportées sur le budget 2022.

Au final, il y a eu très peu de mouvements sur le compte de l'assainissement

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global en €
Mandats émis	216.29€	0.00€	
Titres émis	22 011.16€	0.00€	
Résultats	+ 21 794.87€	- 0.00€	
Reports N – 1	95 679.94€	64 820.75€	
Résultat Clôture 2022	117 474.81€	64 820.75€	182 295.56€

La délibération 1 est adoptée à l'unanimité

Délibération 2-Compte administratif 2021 budget annexe eau.

Francis FRATI poursuit la présentation.

Le même constat s'impose pour le budget annexe de l'eau.

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global en €
Mandats émis	8 342.14€	0.00€	
Titres émis	0.00€	0.00€	
Résultats	- 8 342.14€	0.00€	
Reports N – 1	44 684.24€	20 977.18€	
Résultat Clôture 2021	36 342.21€	20 977.18€	57 319.28€

La Délibération 2 est adoptée à l'unanimité.

Délibération 3 Compte de Gestion des deux budgets annexes

Francis Frati termine son exposé et rappelle que les deux comptes de gestion de Monsieur le Trésorier présentent des résultats identiques à ceux des comptes administratifs.

La Délibération 3 est adoptée à l'unanimité.

Délibération 4 Budget général et affectation du résultat

M le Maire reprend la présentation.

Il indique que la spécificité de l'année pour le budget est la capacité de dégagement pour la section d'investissement qui est réduite à environ 45 000€ après la régularisation des écritures non passées par la Trésorerie en 2021 au moment de son transfert sur Oyonnax. Celle-ci devrait retrouver son niveau normal en 2023

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes d'exploitation N	927 893.00€	92 7893.00€
Report N-1 au 002	481 555.81€	
Total recettes	1 409 448.81€	
Dépenses d'exploitation Budget général N		
	882 519.21€	882 519.21€
<i>Amortissements</i>		
Virement à la section investissement	526 929.60€	
Total dépenses	1 409 448.81€	
Dont capacité d'investissement N		45 373.79€

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes Investissement N	480 499.95€
<i>Résultats reportés N-1 au 001 :</i> <i>AFFECTATIONS 1068 :</i> (Couverture déficit des dépenses reportées de N-1))	5 499.95€
Virement de fonctionnement	390 000.00€
Amortissements.	
Divers	85 000€
Total recettes	480 499.95€
Dépenses Investissements N	480 499.95€
Dont Capital emprunt	90 000€
Dont études	50 000€
Dont Travaux	€
Divers	€
Restes à réaliser reportés N-1	0
Total dépenses	480 499.95€

Les investissements importants de l'année sont présentés ci-après

PREVISIONS DES DEPENSES FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT.	
LIBELLE	MONTANT
Emprunt	90 000.00 €
Frais de documents d'urbanisme	50 000.00 €
Terrains nus	103 000.00 €
Bâtiments scolaires	72 000.00 €
Autres constructions	113 000.00 €
Installation de voirie	100 000.00 €
Autres réseaux	50 000.00 €

Pour la partie fonctionnement, Francis FRATI précise que les inscriptions budgétaires de 2021 ont été presque intégralement reconduites à l'identique en prenant en compte les évolutions économiques. Les postes carburant ou chauffage ont été revalorisés en raison de la conjoncture.

Pour le personnel, l'inscription budgétaire pour le personnel titulaire a également été augmentée.

Cela provient du fait que deux adjoints techniques ont été placés en position de stagiaire depuis le 1^{er} janvier et qu'ainsi, leur salaire est imputé sur la ligne personnel titulaire.

En contrepartie, l'imputation budgétaire relative au personnel non titulaire a été diminuée.

La Délibération 4 est adoptée à l'unanimité.

Délibération 5-Budget annexe assainissement et affectation du résultat

M Le Maire précise en préambule que pour les budgets annexes eau et assainissement, aucun investissement n'est prévu sur 2022, à l'exception de ceux réglementaires (notamment le curage des lagunages).

Pour le budget annexe assainissement, les montants inscrits sont donc les suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes d'exploitation N	46 679.00€	46 679.00€
Report N-1 au 002	117 691.10€	
Total recettes	164 370.10€	

Dépenses d'exploitation Budget Assainissement N	164 370.10€€	164 370.10€€
<i>Amortissements</i>		
Virement à la section investissement	45 000.00€	
Total dépenses	164 370.10€	
Dont capacité d'investissement N		

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes Investissement N	178 980.75€
<i>Résultats reportés N-1 au 001 :</i>	64 820.75€
<i>AFFECTATIONS 1068 :</i>	
(Couverture déficit des dépenses reportées de N-1)	
Virement de fonctionnement	45 000.00€
	€
Total recettes	178 980.75€
Dépenses Investissements N	178 980.75€
Dont Capital emprunt	31 000.00€
Dont études	€
Dont Travaux	103 000.00€
Divers	€
Restes à réaliser reportés N-1	0
Total dépenses	178 980.75€

La Délibération 5 est adoptée à l'unanimité.

Délibération 6-Budget annexe eau et affectation du résultat

Pour le budget de l'eau, les écritures sont les suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes d'exploitation N	40 500€	40 500€
Report N-1 au 002	44 684.24€	
Total recettes	85 184.24€	

Dépenses d'exploitation Budget Eau N	70 184.24€	70 184.24€€
Amortissements		
Virement à la section investissement	15 000€	
Total dépenses	85 184.24€	
<i>Dont capacité d'investissement N</i>		

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes Investissement N	71 632.42€
Résultats reportés N-1 au 001 : AFFECTATIONS 1068 : (Couverture déficit des dépenses reportées de N-1))	56 636.42€
Virement de fonctionnement	15 000€
Amortissements.	€
Divers	€
Total recettes	71 632.42€
Dépenses Investissements N	71 632.42€
Dont Capital emprunt	15 000.00€
Dont études	56 636.42€
Dont Travaux	€
Divers	€
Restes à réaliser reportés N-1	0
Total dépenses	71 632.42€€

La Délibération 6 est adoptée à l'unanimité.

Délibération 7 Stabilisation des taux d'imposition.

M le Maire rappelle la volonté de l'équipe municipale d'essayer de ne pas augmenter les taux d'imposition durant tout le mandat. Il constate que ce vote autonome des taux est récent. Auparavant, ils étaient votés avec le budget.

M le Maire rappelle que le Taux de la taxe sur le foncier non bâti doit apparaître en une seule fois sur la délibération mais qu'en réalité, il reprend le taux historique communal qui est de 12.44% auquel il faut ajouter le Taux départemental de 13.97%, ce qui conduit à un taux global de 26.41%

La Délibération 7 est adoptée à l'unanimité.

Délibération 8 Attribution du marché public relatif à la sécurisation de la voirie

M le Maire rappelle qu'initialement le marché était beaucoup plus ambitieux mais que le montant estimatif dépassant les 100 000€ avait conduit à redimensionner le projet.

Les travaux porteront donc sur une écluse pour ralentir la circulation dans la descente du petit Brens ainsi que la création d'une bande piétonne de la gare à l'école. Le montant estimatif est de 55 187.64€ TTC et est attribué à la société SERMINE en collaboration avec COUTURIER.

George DELAHAYE Souhaite connaître les modalités pratiques retenues pour ces travaux.

M le Maire rappelle que pour la montée depuis la gare, une « résine » ou un béton de couleur sera mis en place à la bordure de la chaussée avec l'intégration d'éléments réfléchissants.

Pour l'écluse, il y aura la fixation des poteaux et pas d'autre terrassement.

George DELAHAYE constate que pour l'essentiel, ce sera du marquage et il trouve que le montant est un peu excessif. Il est rejoint par Régine NOVEL et Nadine LAGRANGE VAN GELE.

Il émet l'idée de consulter des entreprises spécialisées dans le marquage au sol.

Par ailleurs, M le Maire rappelle qu'une campagne de marquage des dents de requins et des différentes signalisations horizontales est prévue avant la mise en place de l'extinction nocturne.

Le Maire indique que le montant du marché est dans les estimations du maître d'œuvre et que la consultation entreprise par la commune n'a pas abouti à une meilleure offre.

La Délibération 8 est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions

Délibération 9 Accord pour la participation à l'extension du réseau électrique impasse de la gare

EDF a transmis un devis à la Mairie pour le renforcement de la ligne électrique de 5723€ à la charge de la commune. Monsieur le Maire a donc transiger avec les deux pétitionnaires pour qu'ils participent au coût financier de ce renforcement. Ils ont accepté de participer à hauteur de 25 % chacun et à hauteur de 50 % pour la Mairie.

Les montants en jeu sont les suivants :

- 🚩 Commune 50 % de 5 723.28€ soit 2 862.00€
- 🚩 Bénéficiaires : 50 % de 5 723.28€ à partager en deux soit 1 430.82€ chacun.

La Délibération 9 est adoptée à l'unanimité.

Informations diverses :

- 🚩 Prochain Conseil municipal prévu le 28 Juin 2022
- 🚩 Second tour des élections présidentielles le 24 Avril 2022
- 🚩 Elections législatives des 12 et 19 Juin 2022
- 🚩 M le Maire constate que la liste fournie par l'INSEE pour les élections comportait des erreurs qui ont entraîné beaucoup d'attente.

Agenda récent et prévisionnel des animations :

Catherine MARTIN clos la séance en présentant les manifestations récentes et à venir :

- 🚩 26 Mars 2022 : Journée du nettoyage de printemps : 25 adultes et 25 enfants étaient présents
- 🚩 01 Avril 2022 : Soirée théâtre les ainprovisibles Environs 120 spectateurs ont participé à ce bon moment convivial
- 🚩 02 Avril 2022 Soirée dansante du sou des écoles : Ce fut une belle réussite.
- 🚩 07 Avril 2022 Election du nouveau bureau du comité des fêtes. (Assemblée Générale) : Quelques personnes se sont manifestées pour devenir bénévoles
- 🚩 24 Avril 2022 Passage du club cyclo BELLEY sur la commune (RD 31 A).
- 🚩 08 Mai 2022 Commémoration à 10h15 au monument aux morts avec l'harmonie Peyrieu Brens.
- 🚩 14 Mai 2022 Loto du sou des écoles. (Salle des fêtes)
- 🚩 15 Mai 2022 Fête du four du comité des fêtes (Four du Furans)
- 🚩 21 et 22 Mai 2022 Salon du bien-être (Salle des fêtes) avec buvette et vente de tartes et pizzas par l'Harmonie Peyrieu Brens le 22/04/2022.
- 🚩 06 Juin 2022 Concours de pétanque du comité des fêtes (Terrain de boules)
- 🚩 16 Juin 2022 halte de scolaires sur l'ancien terrain de foot dans le cadre d'un projet écologique
- 🚩 19 Juin 2022 Passage du Roll Athlon.
- 🚩 25 Juin 2022 Soirée saint Jean du comité des fêtes à la salle polyvalente.
- 🚩 09 Juillet 2022 Déambulation musicale sur la commune (Petit Brens, Grand Brens, Rue du centre) et mini récital final.
- 🚩 13 Juillet 2022 Passage du Tour du Valromey.
- 🚩 28 Août 2022 Brocante du sou des écoles et harmonie Peyrieu-Brens (salle polyvalente).
- 🚩 Septembre : Mise en place d'ateliers numériques avec la maison France Services
- 🚩 25 Septembre 2022 Course de la Saint Michel par le comité des fêtes
- 🚩 19 et 20 Novembre 2022 Marché art local par le comité des fêtes (salle polyvalente)

M le Maire lève la séance à 20h30.

